

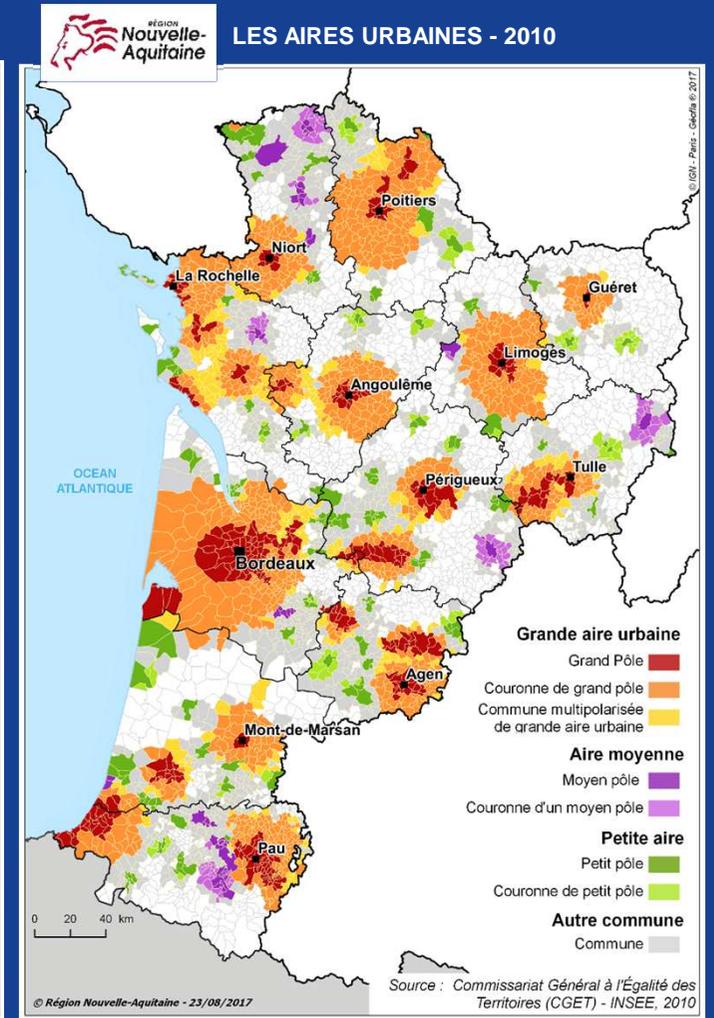
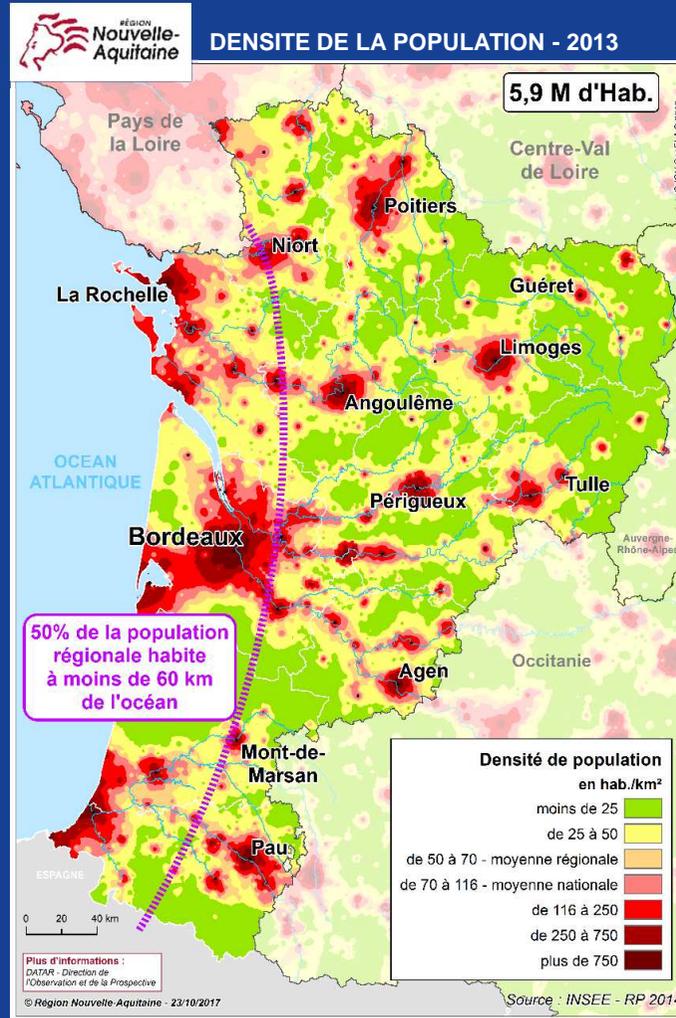
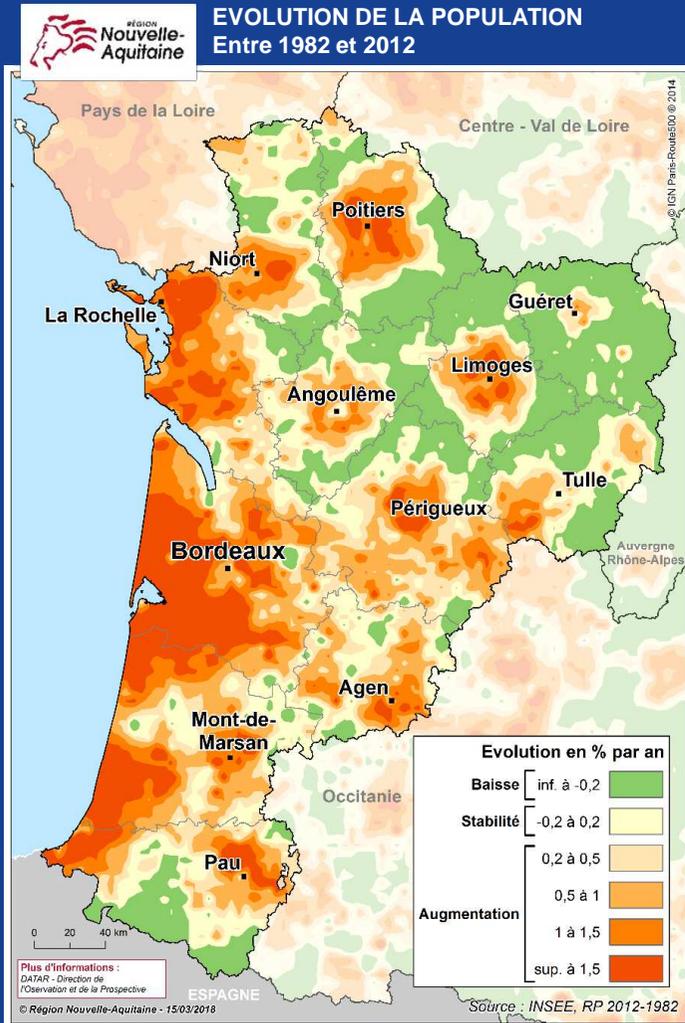


Co-financed by the European Regional Development Fund

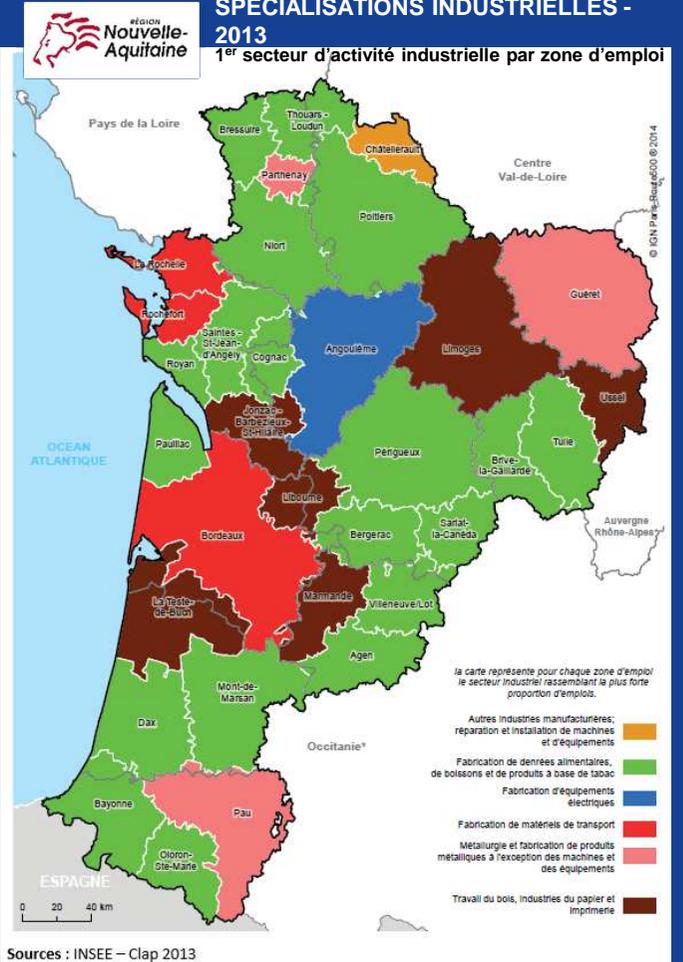
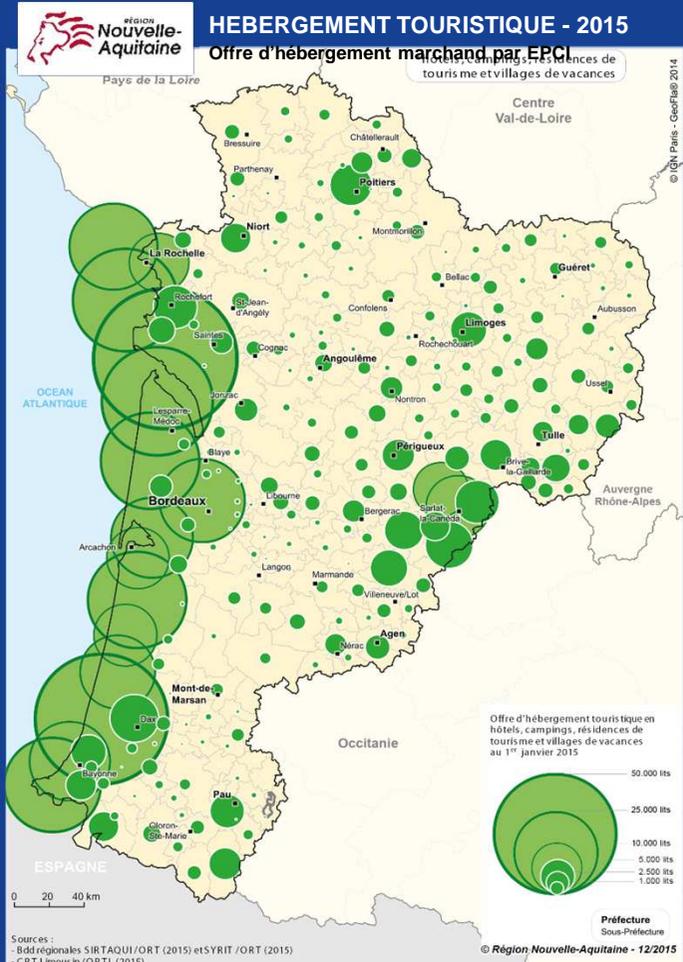
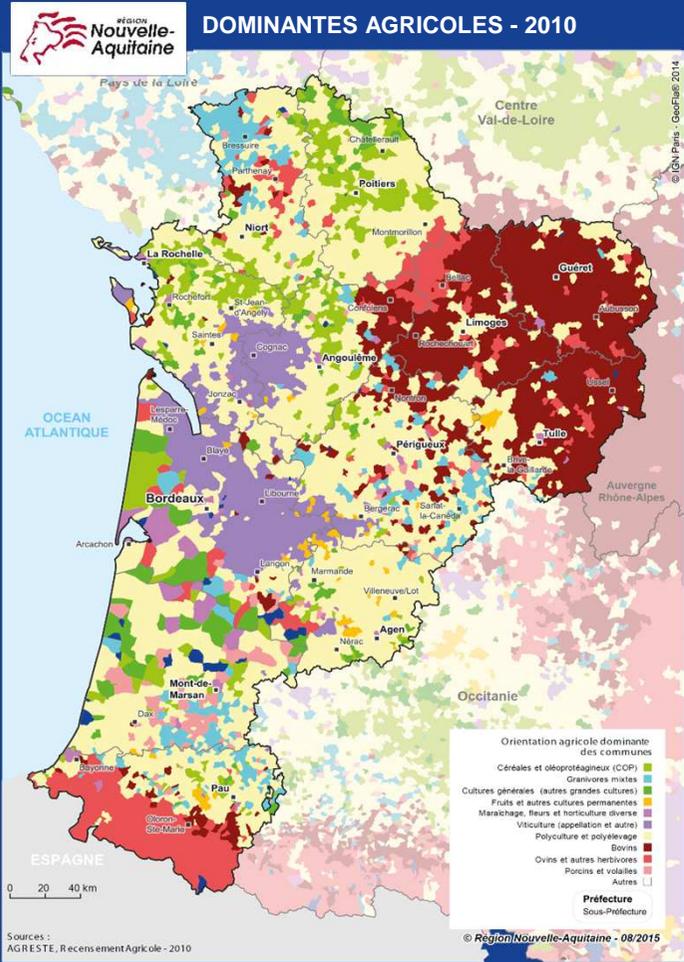
Inspire Policy Making with Territorial Evidence

# // Nouvelle-Aquitaine SRADDET

# Démographie et répartition de la population régionale



# Principales activités économiques



# Les enjeux pour la Nouvelle-Aquitaine

- Réduire les déséquilibres de développement entre littoral / zones urbaines et est rural
- Revitaliser les centres-villes et centres-bourgs et faciliter l'accès aux services et équipements
- Freiner l'artificialisation des sols et l'étalement urbain
- Protéger et restaurer la biodiversité
- Anticiper et limiter les impacts du dérèglement climatique
- Assurer un développement durable et équilibré du littoral
- Moderniser et développer les infrastructures et les services de transport
- Créer des emplois dans les territoires
- Faciliter la transition des filières agricoles et sylvicoles
- Etendre la couverture numérique en THD



## Calendrier d'élaboration 2017 :

**Avril 2017**  
Délibération  
sur les  
modalités  
d'élaboration

**Mai 2017**  
Nomination  
d'un chef de  
projet

**Juin 2017**  
Premières  
concertations  
sectorielles

**Sept 2017**  
Note d'enjeux  
de l'Etat

**Oct 2017**  
Evènement  
de  
lancement

**Juin 2017 à  
Déc 2017**  
Rédaction des  
marchés d'AMO,  
mise en  
concurrence et  
analyse des  
offres

# Une large concertation territoriale

- Etat, départements, métropole, EPCI, communes, établissements publics (SCoT, PLU, PCAET, PDU), PNR, comité déchets, comité régional de la biodiversité, comités de massif, CTAP
- CESER, chambres consulaires, régions limitrophes
- Autres personnes morales concernées par les volets thématiques du schéma
- Grand public



## Modalités de concertation :

- Séminaires sectoriels et « transversaux » sur l'ensemble du territoire
- Les SCoT, PLU, PNR, PCAET : public spécifique
- Réunions de la CTAP pour des points d'étape
- Ouverture d'un site d'information et de concertation : grand public et partenaires institutionnels (appel à contributions et information)



## Pilotage du schéma :

- Comité de pilotage stratégique : président, vice-présidents, élus délégués, membres du Ceser, le cas échéant représentants d'organismes compétents en aménagement du territoire et urbanisme
- Comité de pilotage technique : directeurs, pilotes des volets sectoriels, équipe-projet pôle « Datar »
- Points périodiques DGA, cabinet du Président, exécutif régional



## L'équipe-projet :

- Une cheffe de projet
- 10 agents soit « 7 équivalents temps plein » sur le pilotage global
- Des pilotes pour chaque volet sectoriel
- Des collaborations ponctuelles



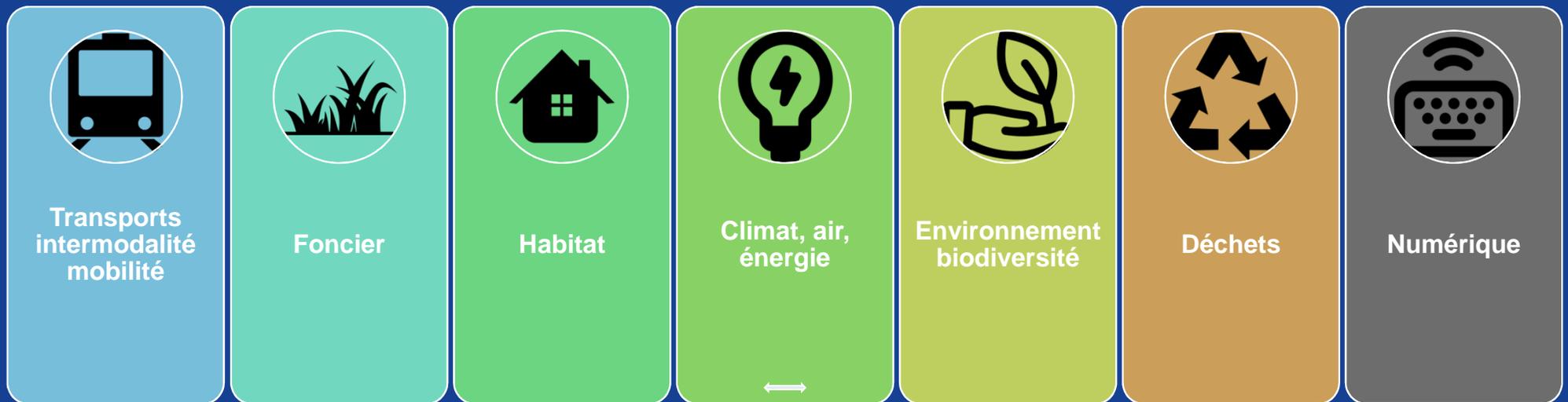
## Les moyens externes :

- Sept AMO
- Deux agences d'urbanisme : Audap et A'Urba
- Un comité scientifique



## Les volets sectoriels :

➤ **Volet 1** : territoires attractifs, accessibles et innovants



# Etat d'avancement aujourd'hui

## Diagnostic en cours de finalisation

### Enjeux : Six enjeux thématiques identifiés (1<sup>re</sup> délibération)

- Développement économique, emploi
- Formation
- Santé
- Mobilité et accessibilité
- Maillage urbain
- Transition écologique et énergétique

### Définition des enjeux transversaux

### Définition d'objectifs



## Processus de construction des objectifs :

- Première délibération le 10 avril 2017
- Travail technique sur les objectifs
- Note d'enjeux de l'Etat
- Premières contributions : Ceser, SCoT
- Premiers résultats des concertations

**=> architecture du rapport d'objectifs**



## Architecture globale du rapport d'objectifs :

- **Une Nouvelle-Aquitaine audacieuse** : des territoires innovants et en transition
- **Une Nouvelle-Aquitaine solidaire** : des territoires complémentaires et accessibles
- **Une Nouvelle-Aquitaine dynamique** : des territoires attractifs, créateurs d'activités et d'emplois



# Séminaires transversaux sur les objectifs :

14/03 –  
Pau

- Une Nouvelle Aquitaine dynamique : Développer les facteurs d'attractivité des territoires et leur ouverture sur l'extérieur

16/03 –  
Pessac

- Une métropole et des zones urbaines exemplaires en matière de développement urbain et de participation aux solidarités territoriales

21/03 –  
Guéret

- Une Nouvelle Aquitaine audacieuse : Relever les défis de l'attractivité démographique, de la transition écologique et du dérèglement climatique

22/03 –  
Royan

- Le littoral ou les conditions d'avenir durable d'un territoire convoité et fragile

28/03 –  
Châtelleraut

- Une Nouvelle Aquitaine solidaire : Porter l'ambition de l'accessibilité et de la cohésion sur le territoire le plus étendu de France

29/03 –  
St Léonard de Noblat

- La Nouvelle Aquitaine rurale : Un territoire en devenir ou comment organiser le développement des territoires ruraux



## Rédaction des objectifs

- Résultats des concertations
- Constitution progressive du rapport d'objectifs

## Inscription de la stratégie régionale dans les 17 objectifs de développement durable (ODD 2030)

- Prise en compte et non contrariété



## Calendrier d'élaboration 2018-2019 :

**Mars 2018**  
Concertation  
transversale  
sur les objectifs  
du SRADDET

**Juin 2018**  
Concertation  
transversale  
sur les règles  
générales

**Oct 2018**  
Délibération  
projet de  
SRADDET

**Nov 2018 à jan  
2019**  
Avis autorité  
environne-  
mentale, CTAP,  
personnes  
publiques

**Fév 2019 à  
avril 2019**  
Enquête  
publique

**Juillet 2019**  
Approbation  
SRADDET

## Principales difficultés :

- Assurer la cohérence globale du schéma
- Résoudre les contradictions
- Définir la notion de règle générale
- Respecter le calendrier





Inspire Policy Making with Territorial Evidence

# // Thank you

Marie Demolin Gratadour – Région Nouvelle-Aquitaine